MOTOCROSS – REGLEMENT PARTICULIER 2019



N° d'épreuve FFM	786
Club	C1689 - FRONTIGNAN LA CIBLE
Date	SAMEDI 5 OCTOBRE 2019
Lieu	FRONTIGNAN (34)
Organisateur technique	M MASSET ARNAUD
Email	lacible.motoclub@orange.fr
Téléphone	06 18 99 32 33

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au règlement 2019 de la Commission Motocross de la LMOC, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS				
Fonction	Official	Désigné par		
Directeur de course	011259 - Mme GAZAGNE ANNE-FRANCE			
Président du Jury	103417 - M TERRASSON JOEL	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club		
Membre du Jury	010956 - M GANOZZI BERNARD	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club		
Membre du Jury	000468 - M BELINGUIER ROBERT	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club		
Commissaire technique responsable	289022 - M GOUMON GAETAN	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club		
Commissaire technique	078658 - Mme SERVANT MARTINE			
Responsable du chronométrage	191524 - Mme REY LILIANE			
Chronométreur	106627 - M FREMAUX PIERRE-ALEXANDRE	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club		
Responsables des transpondeurs	310414 - Mme CASTAN ANNIE			

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Inscriptions : Tarifs Motocross : Tarifs Prairie : 42€ (32€ en 65cc et 50cc) 45€ (34€ en 65cc et 50cc)

Majoration de 20€ à partir de J-15. La location du transpondeur (5€) est incluse. Ne pas oublier de prévoir un chèque de caution de 200€.

CATEGORIE	DESCRIPTION Age de 7 à 12 ans (NJ) Cylindrée 65cc		
Championnat Méditerranée MX 65cc			
Championnat Méditerranée MX 50cc	Age de 7 à 10 ans (NJ) Cylindrée 50cc		
Trophée Méditerranée MX Open	Age 13 ans mini (NJ3C / NCO) Cylindrée à partir de 125cc (-15 ans : 125cc 2T ou 150cc 4T)		
Trophée Méditerranée MX Vétéran	Age de 38 à 49 ans (NCO) Cylindrée 144cc mini		
Trophée Méditerranée MX Super Vétéran	Age 50 ans mini (NCO) Cylindrée 144cc mini		
Trophée Méditerranée MX Féminin	Age 13 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER) Cylindrée à partir de 125cc (-15 ans : 125cc 2T ou 150cc 4T		





MOTOCROSS – REGLEMENT PARTICULIER 2019



N° d'épreuve FFM	786
Club	C1689 - FRONTIGNAN LA CIBLE
Date	DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019
Lieu	FRONTIGNAN (34)
Organisateur technique	M MASSET ARNAUD
Email	lacible.motoclub@orange.fr
Téléphone	06 18 99 32 33

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au règlement 2019 de la Commission Motocross de la LMOC, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 4 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 5 OFFICIELS

Fonction	Officiel	Désigné par
Directeur de course	011259 - Mme GAZAGNE ANNE-FRANCE	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Président du Jury	103417 - M TERRASSON JOEL	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Membre du Jury	010956 - M GANOZZI BERNARD	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Membre du Jury	000468 - M BELINGUIER ROBERT	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Commissaire technique responsable	289022 - M GOUMON GAETAN	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Commissaire technique	078658 - Mme SERVANT MARTINE	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Responsable du chronométrage	191524 - Mme REY LILIANE	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Chronométreur	106627 - M FREMAUX PIERRE-ALEXANDRE	☑ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Responsables des transpondeurs	310414 - Mme CASTAN ANNIE	⊠ LMOC □ FFM □ Club

ARTICLE 6 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Inscriptions :	Tarifs Motocross :	Tarifs Prairie :
https://ffm.engage-sports.com/	42€ (32€ en 65cc et 50cc)	45€ (34€ en 65cc et 50cc)

Majoration de 20€ à partir de J-15. La location du transpondeur (5€) est incluse. Ne pas oublier de prévoir un chèque de caution de 200€.

CATEGORIE	DESCRIPTION
Championnat Méditerranée MX1	Age 15 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER) Cylindrée de 151cc à 500cc 2T et de 251cc à 650cc 4T
Championnat Méditerranée MX 250cc 4T	Age 15 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER) Cylindrée 250 cc 4T
Championnat Méditerranée MX 125cc 2T (Junior & Senior)	Age 13 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER) Cylindrée 125cc 2T
Championnat Méditerranée MX 85cc (-12 ans & +12 ans)	Age de 9 à 15 ans (NJ / NCO / LUE / INTER) Cylindrée 85cc





MOTOCROSS – REGLEMENT PARTICULIER 2019

ARTICLE 7 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenclés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ⊠ NON □ OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 8 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75€. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75€. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 9 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Responsable médical	DOCTEUR CHRISTOPHE CRABIERE			
Nombre de secouristes	8	Nombre d'ambulances	2	
Hôpital le plus proche	SETE (34)	Temps de trajet (en min)	10'	

ARTICLE 10 LE SITE DE PRATIQUE

		ACCES			CARACTERISTIQUES	
Nom du site	Circuit Motoc	ross de Froi	ntignan la Cible		Longueur du circuit	1 500 m
Adresse	Route de Balaruc, 34110 Frontignan			Largeur mini de la piste	6 m	
CAPACITES			Largeur de la grille	36 m		
Moto	En essais	54	En manche	45	Longueur de la ligne droite de départ	90 m
Quad / Sidecar	En essais	NC	En manche	NC	Nombre de commissaires de piste	18

Rappel: l'attestation d'assurance en responsabilité civile organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement. En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club Visa de la Ligue

Date: le 02/08/2019

Visa de la FFM

Date : Numéro :

05/08/2019

19/0802

FRONTIGNAN MOTO CAUB

BP 33 - 34111 FRONTIGNAN CEDEX

Tél. 04 67 48 94 88 Port. 06 18 99 32 38





COURSE DE MOTOCROSS DE FRONTIGNAN (34)

samedi 5 octobre 2019

Championnats MX 50cc, 65cc et Trophées MX Open, Vétéran/ Féminin Méditerranée

HORAIRES

(Les contrôles administratifs et techniques auront également lieu le vendredi de 17h à 19h30.)

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée	
07:00	08:45	Contrôles administratifs			
07:00	08:45	Contrôles techniques			
09:15	09:30	Tests départ (5 min) + Essais libres (10 min)	TROPHEE OPEN	15 min	
09:35	09:50	Tests départ (5 min) + Essais libres (10 min)	TROPHEE VET/FEM	15 min	
09:55	10:10	Tests départ (5 min) + Essais libres (7 min)	50cc	12 min	
10:15	10:30	Tests départ (5 min) + Essais libres (10 min)	65cc	15 min	
10:35	10:50	Essais chronométrés	TROPHEE OPEN	15 min	
10:55	11:10	Essais chronométrés	TROPHEE VET/FEM	15 min	
11:15	11:25	Essais chronométrés	50cc	8 min	
11:30	11:45	Essais chronométrés	65cc	12 min	
PAUSE REPAS					
14:00	14:20	Manche 1	TROPHEE OPEN	15 min + 1t	
14:25	14:45	Manche 1	TROPHEE VET/FEM	15 min + 1t	
14:50	15:00	Manche 1	50cc	8 min + 1t	
15:05	15:20	Manche 1	65cc	12 min + 1t	
		ENTRACTE			
16:00	16:20	Manche 2	TROPHEE OPEN	15 min + 1t	
16:25	16:45	Manche 2	TROPHEE VET/FEM	15 min + 1t	
16:50	17:00	Manche 2	50cc	8 min + 1t	
17:05	17:20	Manche 2	65cc	12 min + 1t	

REMISE DES PRIX: 18h00



COURSE DE MOTOCROSS DE FRONTIGNAN (34)

dimanche 6 octobre 2019

Championnats MX 85cc 2T, 125cc 2T, 250cc 4T, 450cc 4T Méditerranée

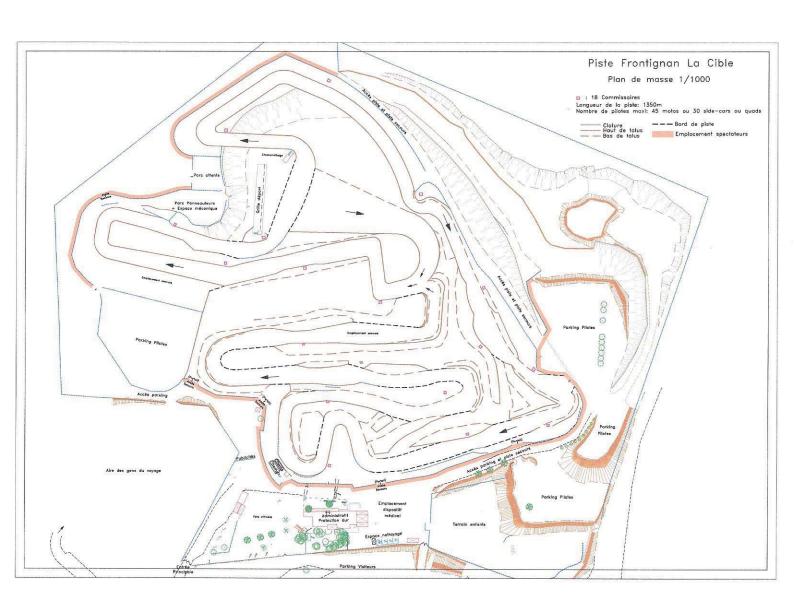
HORAIRES

(Les contrôles administratifs et techniques auront également lieu le samedi de 17h à 19h30.)

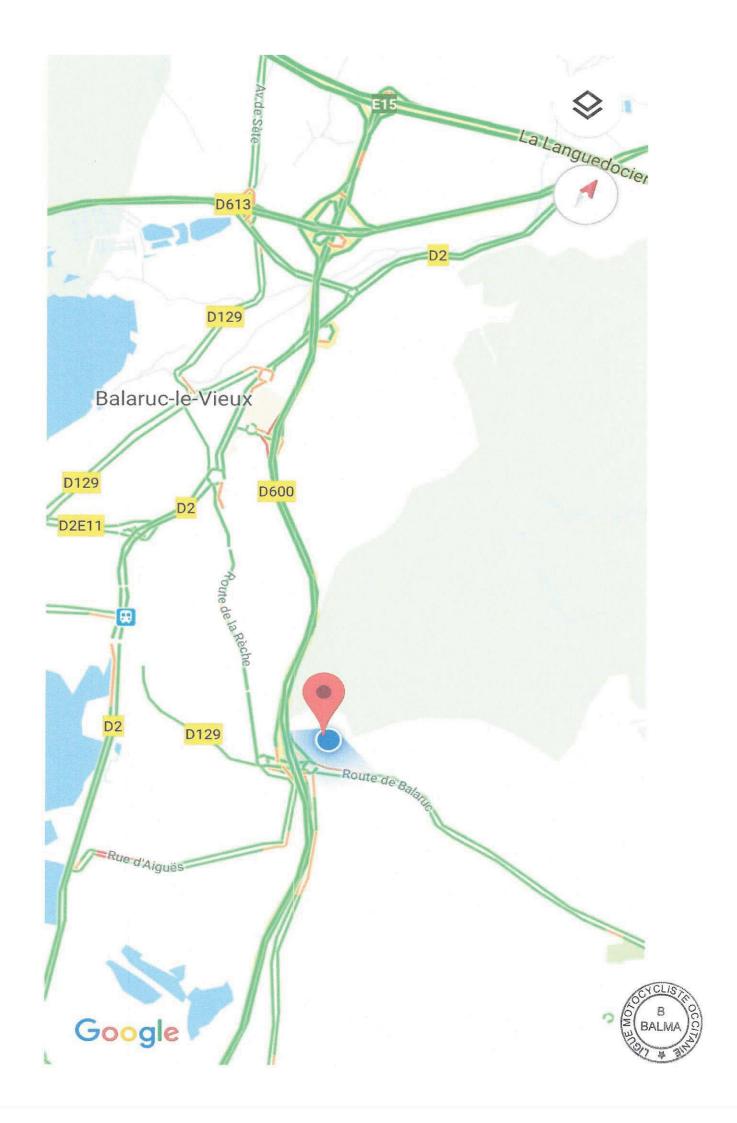
Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée	
07:00	08:30	Contrôles administratifs			
07:00	08:30	Contrôles techniques			
09:00	09:15	Tests départ (5 min) + Essais libres (10 min)	450cc 4T	15 min	
09:20	09:35	Tests départ (5 min) + Essais libres (10 min)	125cc 2T	15 min	
09:40	09:55	Tests départ (5 min) + Essais libres (10 min)	85cc	15 min	
10:00	10:15	Tests départ (5 min) + Essais libres (10 min)	250cc 4T	15 min	
10:20	10:35	Essais chronométrés	450cc 4T	15 min	
10:40	10:55	Essais chronométrés	125cc 2T	15 min	
11:00	11:15	Essais chronométrés	85cc	15 min	
11:20	11:35	Essais chronométrés	250cc 4T	15 min	
PAUSE REPAS					
13:30	13:55	Manche 1	450cc 4T	20 min + 1t	
14:00	14:25	Manche 1	125cc 2T	20 min + 1t	
14:30	14:50	Manche 1	85cc	15 min + 1t	
14:55	15:20	Manche 1	250cc 4T	20 min + 1t	
		ENTRACTE	0		
15:45	16:10	Manche 2	450cc 4T	20 min + 1t	
16:15	16:40	Manche 2	125cc 2T	20 min + 1t	
16:45	17:05	Manche 2	85cc	15 min + 1t	
17:10	17:35	Manche 2	250cc 4T	20 min + 1t	

REMISE DES PRIX: 18h00











ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES AMOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX Atteste par la présente que

MOTO CLUB FRONTIGNAN LA CIBLE Route de Balaruc - BP 33 34110 FRONTIGNAN

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances B1921XA000080S-RCO696 auprès de la compagnie TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « Course de motocross de Frontignan» se déroulant du 05/10/2019 à 9h00 au 06/10/2019 à 18h00.

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport., de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 10.000.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 50.000 € pour les dommages immatériels non consécutifs.
- Défense et recours inclus.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport. Exclusion : Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 28/03/2019

Signature du courtier

Signature de la compagnie d'assurance

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE

51873 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 87 71 38 Fax 89 70 62 90 43
RCS Reims 529 120 842 A Fe 5622 Z - orias 10053161
Email: assurances.lestienne@orange.fr

· 2

Date: 2019.03.28 10:01:23 Z

SAS ASSURANCES LESTIENNE – BP 34 – 51873 REIMS CEDEX - RCS REIMS 529 120 842 (2010 B 981). SIRET 529 120 842 00016 – code APE 6622Z – immatriculées à l'ORIAS N° 13007888 – www.orias.fr – garantie financière et responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances. Exerce sous le contrôle de l'ACPR, 61, rue Taitbout à PARIS 75009, dans le cadre des dispositions de l'article L520-1 II, 1° b

